

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.081

L'An deux Mille Onze, le 21 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 avril 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 avril 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. COASSIN, Mme DESCHANP, M. GUIARD, M. LABIA, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAU représenté par M. GIRAUD
M. DENIS représenté par M. MERLE
Mme DOUMECQ représentée par Mme PELTIER
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
Mme FAUQUET-MOLL représentée par Mme DAUZIDOU
M. PATRUX représenté par M. FILOCHE
Mme SERRE représentée par Mme LECOMTE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 30

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : "MOIS DE L'ARCHITECTURE ET DU CADRE DE VIE" - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DU POITOU-CHARENTES

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre du "Mois de l'Architecture et du Cadre de Vie", la ville de Royan se propose d'accueillir une structure d'architecture mobile, créée par Benjamin MANEVAL, appelée « Bulle à 6 coques », par le biais d'une convention avec le Centre de Culture Européenne de Saint Jean d'Angély.

Afin d'aider la commune dans la valorisation et la présentation au public de cet élément architectural d'exception, il est proposé de solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Poitou-Charentes pour l'attribution d'une subvention, d'un montant de 2 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'expose du rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter auprès de Direction Régionale des Affaires Culturelles du Poitou-Charentes une subvention dans le cadre du "Mois de l'Architecture et du Cadre de Vie",
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 avril 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD